

Violence à l'école : quelles suites ?

En réponse à la question écrite no 2402, traitant notamment des nouvelles formes de violence rencontrées à l'école (happy slapping, jeux violents) et des moyens pour y remédier, le Gouvernement jurassien mentionnait, le 1^{er} février 2011, que « des mesures récentes ont été prises ou sont en phase de déploiement. Ainsi, un travailleur social est venu renforcer l'équipe de direction du Collège de Delémont et il est prévu la mise en place d'une *classe-relais* permettant d'accueillir les situations de crises ». Il était répondu également que si les moyens à disposition de l'école jurassienne semblent suffisants dans le domaine, « il est en revanche utile de les renforcer en améliorant leur coordination, notamment par la mise en place d'une cellule chargée de suivre et d'évaluer les phénomènes de violence ».

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- Peut-on déjà tirer un bilan de l'intervention du travailleur social au Collège à Delémont ? Quel est exactement sa fonction ? Quels sont ses objectifs ?
- Est-il prévu qu'il exerce également son activité dans les autres collèges du Jura, notamment à Porrentruy ?
- Est-ce qu'une classe-relais a vu le jour ? Quelles sont les conditions pour qu'un enfant l'intègre ?
- Est-ce qu'une cellule de crise chargée de suivre et d'évaluer les phénomènes de violence a été créée ? Est-ce que les parents d'élèves y sont associés ? Quelle est sa composition ? Est-ce que les écoles privées sont associées à cette démarche ?

Delémont 23
Gourgenay, le 14 novembre 2011

[Signatures]
Yves Gigon
Pour le Groupe PDC-JDC
[Signature] J. Sud-
M-Fr. Chénat
[Signature] C. G. G.